

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gestion de la hutte des 400 coups et de son marais : le Syndicat Mixte mis hors jeu !

Le Président, les élus du comité syndical, les salariés du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard sont au regret de vous annoncer leur indignation suite à une décision du conseil municipal de Noyelles sur Mer en date du lundi 7 juin 2010.

Ce dernier sous la houlette de Michel Letocart, à 7 voix contre 6, a décidé de confier la gestion de la mythique Hutte des 400 coups et de son marais reconnu internationalement à un prestataire privé pour y développer une chasse commerciale pour un prix de location annuel de 42 000 € et à compter du 1^{er} juillet 2010.

La Hutte et son marais reconnus espaces naturels remarquables et sensibles (Site Ramsar, Natura 2000, ZNIEFF, site prioritaire au schéma départemental des milieux naturels de la Somme) étaient gérés depuis 1992 par le Syndicat Mixte qui les a entretenus et préservés en investissant et mobilisant ses équipes pour maintenir leur caractère authentique et les promouvoir.

Rappel des faits :

-En décembre 2009, le conseil municipal de Noyelles a voté la reconduction d'un bail chasse et pêche avec le Syndicat Mixte pour la somme de 37 000 €.

-En avril 2010, le Maire de la commune propriétaire du site a proposé une nouvelle délibération à son conseil municipal pour retirer la gestion du site au Syndicat mixte. Celle-ci fut une nouvelle fois retoquée par ses élus.

-Après de nombreux courriers et pour répondre aux exigences du maire de Noyelles, le Syndicat Mixte a décidé de proposer une location annuelle à 41 000 € (contre 40 000 € pour le prestataire privé).

-Face à la montée des enchères, le bureau a mandaté Madame Genviève Domitille (4^{ième} Vice-présidente du Syndicat Mixte et membre du conseil municipal) afin de mener les négociations lors du vote.

-Malgré des accords verbaux entre les différentes parties et une surenchère à 43 000 € non acceptée par le maire, la gestion de la Hutte a été confiée à une personne originaire de l'Oise et grande amatrice de gibier d'eau, pour la somme de 42 000 €.

Le Syndicat Mixte est scandalisé par de telles pratiques :

-Parce que de l'argent public, des centaines de milliers d'euros, a été investi sur ce site.

-Parce que le savoir-faire du Syndicat Mixte en matière de gestion des espaces naturels est reconnu, quel en sera l'avenir dans la future gestion ?

-Parce que les emplois créés (2 temps plein) par le Syndicat Mixte pour la gestion de la hutte sont menacés.

- Parce que la Hutte des 400 coups, qui a été aménagée pour l'accueil des chasseurs et des touristes appartient au domaine public et qu'aucune règle de publicité ou de procédure n'a été respectée pour organiser cette mise en concurrence déloyale.

- Parce que la Hutte des 400 coups est prise en otage pour régler des différends politiques.

Le Syndicat Mixte conteste cette décision et compte porter le dossier en justice.

Nous vous convions à un point presse le jeudi 10 juin à 14h30 à la Hutte des 400 coups.